

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE À LA SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI LE 27 NOVEMBRE 2023 À 19 HEURES,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR STEVEN ALLAIN, MAIRE
SUPPLÉANT.**

Les conseillers présents : Caroline Bujold
 François Poirier
 Laurent St-Onge
 Yves Barriault

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier, directrice
 générale et greffière-trésorière.

La mairesse Josiane Appleby et le conseiller Guillaume Poirier sont absents.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

.....

242-11-2023 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance à 19 h et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour.

.....

**243-11-2023 CONTRAT DE TRAVAIL – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE
TRÉSORIÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a embauché Annick Duguay Cormier en mai 2021 au poste de directrice-générale et greffière-trésorière ;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du projet de contrat, qu'ils en ont discuté et pris un délai de réflexion raisonnable ;

ATTENDU QU'une rencontre de négociation ait eu lieu entre Madame Duguay Cormier, le comité de gestion des Ressources humaines et la mairesse ;

ATTENDU QU'une entente entre les deux parties a été convenue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des élus présents de mandater la mairesse, Madame Josiane Appleby à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail de la directrice générale et greffière-trésorière rétroactif au 1^{er} octobre 2023 tel que stipulé dans le contrat.

.....

244-11-2023 EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR-MÉCANICIEN – TEMPORAIRE HIVER

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publiée;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre ait eu lieu entre l'inspecteur municipal, le candidat et la directrice;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal (supérieur immédiat), reconnaît que le candidat dispose des compétences et de la disponibilité nécessaire à ce poste temporaire;

ATTENDU QUE le comité de gestion des Ressources humaines effectuera le suivi nécessaire 3 semaines après l'embauche ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager pour la saison 2023 – 2024 monsieur André Chiasson et que nous mandatons la mairesse à signer le contrat d'engagement.

.....

245-11-2023 MANDAT – TECQ

ATTENDU QUE :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux # 2023-TECQ ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux # 2023-TECQ comporte des coûts réalisés et des coûts prévus

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux # 2023-TECQ ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.;

- La Municipalité mandate la Firme Arpo afin de déposer la programmation des travaux.

.....

246-11-2023 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER - PATINOIRE

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publiée et qu'une entrevue a eu lieu;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager pour la saison 2023 – 2024 au poste de journalier à la patinoire (l'entretien du terrain, de la glace, et pour toutes tâches connexes déterminées par la responsable aux loisirs et / ou la directrice /*.....), Monsieur Pascal St-Onge et nous mandats le maire suppléant à signer le contrat d'engagement.

.....

247-11-2023 FÊTONS NOEL 2023

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'activité « Fêtons Noël » avec les fonds disponibles dans la politique familiale tel que proposé dans l'offre d'activité.

.....

248-11-2023 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h15.

Steven Allain,
Maire suppléant

Annick Duguay Cormier,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....